



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

SOLTHIS - Solidarité Thérapeutique et Initiatives contre le Sida

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

SOLTHIS - Solidarité Thérapeutique et Initiatives contre le Sida

14-34 Avenue Jean Jaurès - 75019 PARIS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

SOLTHIS - Solidarité Thérapeutique et Initiatives contre le Sida

14-34 Avenue Jean Jaurès - 75019 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée Générale de l'association SOLTHIS - Solidarité Thérapeutique et Initiatives contre le Sida,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SOLTHIS - Solidarité Thérapeutique et Initiatives contre le Sida relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 22 juin 2023

KPMG SA

Erik Boulois

Associé

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

SOLTHIS

14 avenue Jean Jaurès
75019 Paris

Solidarité thérapeutique et Initiatives pour la Santé

NAF : 8899B

SIRET : 453058679 00052

FINACOOOP (SCIC SA)

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre

2 Rue de la Clôture
75019 PARIS

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	29 760		29 760	34 067
TOTAL I	29 760		29 760	34 067
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	81 887		81 887	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	9 829 247		9 829 247	1 143 735
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 686 062		2 686 062	4 192 519
Charges constatées d'avance	4 640 349		4 640 349	94 198
TOTAL III	17 237 544		17 237 544	5 430 452
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI	64 956		64 956	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	17 332 259		17 332 259	5 464 520

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2022	31/12/2021
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	995 447	1 042 227
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	-238 512	-46 780
Situation nette	756 935	995 447
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	756 935	995 447
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL III		
Provisions		
Provisions pour risques	77 246	21 270
Provisions pour charges		
TOTAL IV	77 246	21 270
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 781	
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	251 575	417 234
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	356 713	416 933
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 402 016	3 985
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	11 485 995	3 609 651
TOTAL V	16 498 079	4 447 803
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	17 332 259	5 464 520

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation		
Cotisations	20	50
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	954 240	525 015
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	6 307 228	8 800 112
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	34 408	
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	2 044 307	1 404 280
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 725	6 167
Utilisations des fonds dédiés		20 000
Autres produits	54 778	156 022
TOTAL I	9 397 705	10 911 646
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	12 821	16 243
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	3 815 666	4 858 253
Aides financières	1 819 898	2 255 106
Impôts, taxes et versements assimilés	122 810	113 175
Salaires et traitements	2 072 785	1 832 427
Charges sociales	1 699 704	1 875 394
Dotations aux amortissements et dépréciations		
Dotations aux provisions		21 270
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	16 530	2 539
TOTAL II	9 560 214	10 974 408
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-162 509	-62 762
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 102	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	75 371	43 694
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	77 473	43 694
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	64 956	
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	74 952	36 960
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	139 908	36 960
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-62 435	6 734
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-224 944	-56 028

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		12 130
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	8 980	
TOTAL V	8 980	12 130
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	10 048	2 882
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	10 048	2 882
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-1 068	9 248
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	12 500
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	9 484 158	10 967 471
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	9 722 670	11 014 251
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-238 512	-46 780

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	9 000	
Bénévolat		
TOTAL	9 000	
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	9 000	
Personnel bénévole		
TOTAL	9 000	

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total du bilan avant répartition est de 17 332 259 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -238 512 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Objet de l'association

Solthis est une association de solidarité internationale à but non lucratif créée en 2003 et régie par la loi du 1er juillet 1901.

Solthis a pour objet de contribuer au renforcement des systèmes de santé pour améliorer l'accès à des soins de qualité dans les pays à ressources limitées et/ou auprès des populations vulnérables.

Nature et périmètre des activités

En 2022, l'association est présente dans 6 pays d'intervention avec des équipes permanentes en Guinée, Mali, Niger, Sénégal, Côte d'Ivoire et Sierra Leone. De nouveaux projets ont notamment été lancés en Côte d'Ivoire, au Mali et en Sierra Leone.

Solthis a mené des projets axés sur :

- la lutte contre les maladies infectieuses et émergentes ;
- les droits et la santé sexuels et reproductifs et santé infantile ;
- le One Health.

L'approche de Solthis s'articule autour du renforcement des systèmes de santé et la santé communautaire ainsi qu'une approche partenariale, la plupart des projets étant mis en œuvre conjointement avec des organisations de la société civile locales.

L'association est également intervenue plus ponctuellement dans le cadre d'assistances techniques dans les pays suivants : Côte d'Ivoire, Togo, Cameroun, Bénin, Tchad, Niger, Burkina Faso, Guinée, Gabon et Madagascar.

Moyens mis en oeuvre

La mise en œuvre des activités est portée par :

- les ressources humaines de l'association :
 - o Solthis compte 145 ETPT en 2022 réparti au Siège et dans les 6 pays d'intervention
 - o Solthis bénéficie d'un réseau de bénévoles actifs, Sol Team et Comité Scientifique, qui l'a accompagné tout au long de l'exercice
 - o Solthis dispose d'un pool d'experts techniques mobilisés dans le cadre des assistances techniques.

Faits caractéristiques

L'année 2022 a été marquée par la clôture du projet ATLAS, porté par Solthis de 2018 à 2022 et ayant permis le déploiement des auto-tests VIH en Côte d'Ivoire, au Mali et au Sénégal. Solthis a également renouvelé une convention programme avec l'Agence Française de Développement sur le 1er trimestre 2022.

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

Les équipements de l'association Solthis (véhicules et matériel informatique) sont comptabilisés en charge dans la mesure où le transfert de propriété n'intervient qu'en fin de projet sur demande de Solthis auprès des bailleurs de fonds. Ces équipements font l'objet d'un inventaire annuel par l'association Solthis.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Dépôts et cautionnements

Au 31/12/2022, les dépôts et cautionnements sont principalement constitués des dépôts de garantie pour les locaux des bureaux (siège et pays d'intervention).

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir.

Disponibilités

Les disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours de fin d'exercice. Elles sont valorisées au taux de clôture.

Les écarts de conversion à la clôture de l'exercice font l'objet d'une inscription aux comptes 656100 "Perturbations de change Trésorerie" ou 756100 "Gains de change Trésorerie" dans le résultat d'exploitation.

Provision pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de l'association à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Engagements de départ à la retraite

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées lors de leur versement.

Aucun contrat de travail ou autre ne prévoit d'indemnités de fin de carrière. Les dirigeants non titulaires d'un contrat de travail ont été exclus du calcul de l'engagement car ils ne sont pas bénéficiaires de ces indemnités.

Une évaluation de l'engagement a été effectuée selon la méthode « rétrospective des unités de crédit projetées » désignée par la norme IAS 19 en retenant notamment les hypothèses suivantes :

- Revalorisation des salaires : 1% Constant pour la catégorie Cadres
- Taux d'actualisation : 3,77% (Le taux retenu dans le cadre de cette évaluation correspond au taux IBOXX Corporates AA)
- Âge de départ en retraite : 64 ans
- Taux de rotation retenu : Faible pour la catégorie Cadres
- Taux de cotisations sociales patronales : 40% pour la catégorie Cadres
- Modalités de départ : Départ à l'initiative du salarié
- Convention collective : ECLAT (ex-Animations)
- Table de mortalité retenue : INSEE 2018-2020

Selon ces hypothèses, le montant de l'engagement au 31 décembre 2022 ressort à 86 305€ (152 408€ en 2021).

Fonds dédiés et reportés

Néant

Contributions volontaires en nature

En 2022, l'association a bénéficié :

- De l'appui de son comité scientifique, composé de bénévoles
- De l'appui de la Sol-Team, composé de bénévoles

Du fait du caractère ponctuel et ad hoc de ces interventions, celles-ci ne peuvent pas être valorisées de manière fiable.

De plus, Solthis a bénéficié de conseil sur l'évolution de son système d'information valorisé à hauteur de 9 000€.

Régime fiscal

Ayant développé des activités lucratives (assistances techniques), la comptabilité de l'association est sectorisée en deux secteurs :

- Le secteur des activités dites « non lucratives », non soumis aux impôts commerciaux et soumis à la taxe sur les salaires
- Le secteur des activités dites « lucratives » au sens de l'administration fiscale, soumis aux régimes des impôts commerciaux pour le volume d'activité annuel dépassant une franchise définie annuellement dans le projet de loi de finance

Le résultat fiscal 2022 est bénéficiaire à hauteur de 67 001 Euros.

Honoraires du Commissaire aux Comptes

Les honoraires au titre du contrôle légal des comptes de l'exercice 2022 s'élèvent à 17 755€ HT, soit 21 306€ TTC.

Effectif

La répartition par localisation est la suivante :

	2022
Personnel local - Mali	10,01
Personnel local - Niger	39,33
Personnel local - Guinée	8,24
Personnel local - Sierra Leone	13,48
Personnel local - Sénégal	24,33
Personnel local - Côte d'Ivoire	9,28
Personnel local - International	21,98
Siège	18,63
TOTAL (ETP)	145,22

Rémunérations versées à certains dirigeants

Les membres du conseil d'administration exercent bénévolement leurs fonctions.

Changement de méthode comptable

Jusqu'au 31/12/2021, les comptes de Solthis présentaient une dérogation à l'ANC 2018-06 concernant la présentation des états financiers de l'association et notamment la comptabilisation des subventions :

- Au compte de résultat, les dépenses engagées pour les projets figurent en charges tandis que les encaissements sont enregistrés en produits
- Au bilan, la différence entre les produits et les charges font l'objet soit :
 - o de produit à recevoir lorsque la charge est plus importante que le produit ;
 - o de produit constaté d'avance lorsque la charge est moins importante que le produit.

Dorénavant, les subventions d'exploitation sont comptabilisées pour leur montant total en produits dès réception de la convention signée et les sommes attendues en créances. A la clôture de l'exercice, les produits de ces subventions sont constatés à hauteur des charges engagées sur l'exercice. La différence entre le montant conventionné et les dépenses effectivement engagées est comptabilisée au passif du bilan en produits constatés d'avance.

Quant aux conventions de reversement conclues avec des partenaires, elles sont comptabilisées pour leur montant total en charges constatées d'avance dès réception de la convention signée et les sommes à reverser en dettes. Les dépenses effectivement engagées par les partenaires sont comptabilisées en charges sur remise de leurs rapports financiers et viennent diminuer le montant des charges constatées d'avance.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL			
Terrains Constructions - Sur sol propre : - Sur sol d'autrui - Générales, agencements et aménagements constructions Installations : - Techniques, matériel et outillage - Générales, agencements et aménagements divers Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL			
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières			
	34 067		1 736
TOTAL	34 067		1 736
TOTAL GÉNÉRAL	34 067		1 736

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains Constructions - Sur sol propre : - Sur sol d'autrui - Gales, agencts et aménagt. const. Installations : - Techniques, matériel et outillage - Gales, agencts et aménagt. divers - De transport Matériel : - De bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
TOTAL				
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières				
		6 043	29 760	
TOTAL		6 043	29 760	
TOTAL GÉNÉRAL		6 043	29 760	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains Constructions - Sur sol propre : - Sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions Installations techniques, matériel et outillage industriel Installations générales, agencements et aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp. Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains Constructions - Sur sol propre : - Sur sol d'autrui Inst. gales, agenc. et aménag. des construc. Inst. tech. mat. et outil. indus. Inst. gales, agenc. et aménag. divers Matériel de transport Mat. de bureau et info. mob. Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change		64 956		64 956
Provisions pour : - Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	21 270		8 980	12 290
TOTAL II	21 270	64 956	8 980	77 246

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	21 270	64 956	8 980	77 246
<i>- D'exploitation</i>				
<i>Dont dotations et reprises : - Financières</i>		64 956		
<i>- Exceptionnelles</i>			8 980	

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	29 760		29 760
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	81 887	81 887	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	42 709	42 709	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	572	572	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	9 337 466	9 337 466	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	448 499	448 499	
Charges constatées d'avance	4 640 349	4 640 349	
TOTAL	14 581 242	14 551 482	29 760

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	1 781	1 781		
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	251 575	251 575		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	131 454	131 454		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	206 619	206 619		
Impôts sur les bénéfices	12 283	12 283		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	6 357	6 357		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	4 402 016	4 402 016		
Produits constatés d'avance	11 485 995	11 485 995		
TOTAL	16 498 079	16 498 079		

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	251 575
Dettes des legs ou donations	
Dettes fiscales et sociales	103 780
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	355 355

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2022
Créances rattachées à des participations	
Autres titres immobilisés	
Prêts	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Créances reçues par legs ou donations	
Autres créances	65 734
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	65 734

Détail des produits à recevoir

Au 31/12/2022, le solde des produits à recevoir s'élève à 65 734€ :

- Contribution financière Action Contre la Faim (ACF) : 33 564€ ;
- Dons : 21 175€ ;
- Fonds Mondial (MLFM18) : 10 995€

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Produits : - D'exploitation - Financiers - Exceptionnels	11 485 995	3 609 651
TOTAL	11 485 995	3 609 651

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Charges : - D'exploitation - Financières - Exceptionnelles	4 640 349	94 198
TOTAL	4 640 349	94 198

Détail des produits et charges constatés d'avance (1/2)

Au 31/12/2022, les produits constatés d'avance s'élèvent à 11 485 995€ et se répartissent comme suit :

Financier	Projet	Montant (KEUR)
Concours publics et subventions d'exploitation		
AFD	RUCHE	85
AFD	JADES II	50
AFD	SANSAS	5 405
AFD	CAP 2 / AGIR	2 696
ANRS	AIRPOP	1
ANRS	IPOP	100
EF	LABO2S	459
EF	PAJES	701
EF	POUVOIR	729
FM	FM MALI 2021_2023	599
Contributions financières		
ALIMA	AIRE	201
AVSF	THIELLAL	187
FRIO	FRIO	19
L'OREAL	POUVOIR	45
L'OREAL	SANSAS	40
ROTARY	IPOP	41
Prestations de services		
FM	AT DSD GUINEE	117
FM	NFM3 SIERRA LEONE	11
TOTAL PCA (KEUR)		11 486

Détail des produits et charges constatés d'avance (2/2)

Au 31/12/2022, les charges constatées d'avance s'élèvent à 4 640 349€ et se répartissent comme suit :

Projet	Montant (KEUR)
Projet	
AGIR	398
AIRE	29
JADES II	27
LABO2S	- 18
PAJES	387
POUVOIR	341
RUCHE	- 1
SANSAS	3 429
THIELLAL	- 10
Autres	
CCA de fonctionnement	58
TOTAL CCA (KEUR)	4 640

Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics						
Subventions d'exploitation			158 000		4 378 318	4 536 318
Subventions d'investissement						
TOTAL			158 000		4 378 318	4 536 318

AFD : 3 500 000€

Expertise France : 878 318€

Mairie de Paris : 158 000€

Détail des produits d'exploitation (1/3)

Au 31/12/2022, les produits d'exploitation de l'association Solthis s'élèvent à 9 397 705€ et se répartissent comme suit :

Financier	Projet	Montant (KEUR)
Concours publics et subventions d'exploitation		6 307
AFD	CAP	309
AFD	CAP II / AGIR	804
AFD	ISANCO	243
AFD	RUCHE	415
AFD	JADES II	219
AFD	SAFIR	128
AFD	SANSAS	1 611
ANRS	IPOP	72
EF	LABO2S	612
EF	PAJES	312
EF	POUVOIR	150
FM	FM MALI 2021_2023	228
MDP	POUVOIR	10
MDP	RUCHE	41
MDP	JADES II	107
ONU	ATLAS	5
UTD	ATLAS	1 041

Détail des produits d'exploitation (2/3)

Financier	Projet	Montant (KEUR)
Contributions financières		2 044
ACF	PROSSAN I	123
ACF	PROSSAN II	33
ALIMA	AIRE	883
AVCF	THIELLAL	112
EUROFINS	JADES II	25
FIND	ECOVAM_ECOVAN	389
FIND	COVACOM	223
FOND. PRIVEE	JADES II	7
L'OREAL	POUVOIR	5
MSF	APPUI MALI_NIGER	100
ROTARY	IPOP	22
UBX	TB SPEED	122

Détail des produits d'exploitation (3/3)

Financier	Projet	Montant (KEUR)
Prestations de services		954
EF	AT RCI SAS	35
EF	AT CV TOGO	30
EF	AT CAM IBBS	46
EF	AT TB BENIN 2	14
EF	AT TCHAD PAN	72
EF	AT NE HIVST	64
EF	AT MULTIREACT	20
EF	AT CAM VIH	25
EF	AT NE PNLISH	49
EF	AT TB GABON	19
EF	AT VIH BENIN	14
EF	AT GAS MADA	29
EF	AT RCI EPE	14
FM	AT PVVIH MAROC	30
FM	AT DSD GUINEE	199
FM	NFM3 SIERRA LEONE	292
MNA	AT HANDI BURKINA	2
Autres ressources		93
	Collecte de fonds	34
	Autres produits	59
TOTAL Produits d'exploitation (KEUR)		9 398

Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	1 042 227	-46 780			995 447
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	-46 780	46 780		238 512	-238 512
Situation nette	995 447			238 512	756 935
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	995 447			238 512	756 935